

Première partie

Vous ferez une synthèse OBJECTIVE du dossier qui suit. La synthèse devra comporter 350 mots maximum, avec une tolérance de 5 % en plus ou en moins. Tous les mots comptent, y compris les articles, fussent-ils élidés. (coef. 2).

Seconde partie

En toute liberté intellectuelle, avec un maximum de rigueur dans l'expression et sans vous limiter nécessairement à la seule question de l'origine ethnique, vous vous interrogerez sur les divers problèmes rencontrés aujourd'hui en matière de discrimination. (coef. 3).

Origine des documents

- « Racisme à l'embauche », *Metro* du 15 mars 2007. Cet article est annoncé par le titre de la première page, « Il vaut mieux s'appeler Dupont » et accompagné de trois encadrés, « Comment se sont déroulés vos entretiens d'embauche ? », « Bilan mitigé pour le CV anonyme » et « La discrimination dans la campagne électorale ».
- « La France épinglée pour ses discriminations à l'embauche », article de Rémi Barroux, *Le Monde*, 13 mars 2007.
- « Discriminations à l'embauche : la France en accusation », article de François-Xavier Bourmaud, *Le Figaro*, 15 mars 2007.
- « Statistiques contre discriminations », article co-signé par une trentaine d'universitaires et de chercheurs, *Le Monde*, 13 mars 2007.
- « Cachez ces chiffres », chronique de Claude Weill, *Le Nouvel Observateur*, 15 mars 2007.
- « La discothèque, premier lieu de discrimination », lettre de M. Lecompte dans le « Journal des Lecteurs », *Marianne*, 17 mars 2007.